



**Comité de programme
du Secondaire**

Directrice :

Pr. Anne Sgard

anne.sgard@unige.ch

Séance du COMPRO du lundi 5 mai 2014

de 17h00 à 19h00 – Salle PM 234

PV adopté

Personnes présentes

Anne Sgard (AS), Claire Forel (CF), Alain Muller (ALM), François Bertagna (FB), Brigitte Gerber (BG), Charles Heimberg (CH), Laura Weiss (LW), Raphaël Fornallaz (RF)

Personnes excusées

Andréas Müller (AM), Walter Loosli (WL), Sophie Canellini (SC), Joana de Sousa (JDS), Simon Toulou (ST), Jean-Paul Derouette (JPD),

Ordre du jour

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du 3 mars 2014
3. Informations de la directrice
4. Succession à la direction du Comité de programme
5. Modifications des stages de CCdida et MASE
6. Point sur les entretiens d'admission
7. Divers

1. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé.



2. Approbation du procès-verbal du 03 mars 2014

Le PV du 03 mars 2014 est approuvé mais une clarification est nécessaire et un retour d'information indispensable sur le point 3, 4ème sujet, concernant ce qui disent exactement les accords de Bologne au sujet du « problème des étudiants ayant échoué à 3.75 est évoqué. Une remédiation est envisageable (pour un étudiant dont la note se situe entre 3.5 et 4) mais non appliquée, car non reconnue par l'Université de Genève (décidé par Bologne et non par l'Uni).

La question de la session de rattrapage, qui a évolué depuis cette réunion du Compro, est à reprendre lors d'une séance ultérieure.

3. Informations de la directrice

Ce point est annulé. Il n'y a aucune information particulière à communiquer.

4. Succession à la direction du Comité de programme

La direction du Comité de programme Forensec est un mandat de 2 ans renouvelable 1 fois ; celui d'Anne Sgard se termine en juin 2014. La composition du Compro est rappelée. Anne Sgard effectue une lecture du contenu du règlement sur ce point.

Mr Charles Heimberg s'est déclaré disponible pour occuper ce mandat à partir de la rentrée 2014. Anne Sgard rejoint le Groupe de coordination.

Brigitte Gerber annonce son retrait du Comité de programme du secondaire dès la prochaine rentrée académique. Elle confirmera son départ par mail. Il est prévu qu'elle soit remplacée.

Il est décidé d'en rester à 3 CE dans le Compro. Si, toutefois 4 professeurs sont maintenus au sein du Compro, Anne Sgard effectuera un appel à candidature afin que son poste de professeur soit repris dans le Comité.

5. Modification des stages de CCdida et MASE

La commission de la CDIP a émis quelques conditions à l'attribution de la reconnaissance fédérale. Les principales concernent la pédagogie spécialisée et les stages ; les réponses devront être présentées avant le 31 août 2014 pour une mise en place lors de la rentrée académique 2015/2016.

La pédagogie spécialisée devra être introduite dans la formation de tous les étudiants. Ce qui sera inséré dans les formations existantes doit être clairement identifié au regard des exigences de la CDIP ; le dispositif a été conçu par la direction et est actuellement discuté avec les enseignants concernés.

Concernant les stages, un équilibre entre CO et PO, et plus précisément en collège, est exigé par la CDIP. Il est donc indispensable de reformuler les stages de façon à proposer une répartition mieux équilibrée.



Une réponse formulée dans l'urgence est à fournir avant le 31 août 2014 mais, par la suite, une réorganisation de la formation d'une manière générale est à réfléchir.

Un groupe de travail constitué par S. Toulou, C. Heimberg et A. Sgard a travaillé à plusieurs propositions à soumettre aux différentes instances pour cette réorganisation des stages: 60/70 heures de stages pourraient correspondre à 7 crédits pour le secondaire I et 7 crédits pour le secondaire II, selon les pratiques actuelles dans diverses HEP.

Les hypothèses élaborées par le groupe de travail sont présentées avec un PP à l'appui.

Rappel des contraintes

- Equilibrer le secondaire I et II, en particulier le gymnase ;
- Aboutir à 7 crédits par ordre soit 60 à 70 heures de stages par ordre, sur la base de 35 semaines par année ;
- Travailler sur des unités de 30 heures ;
- Ne pas surcharger les étudiants.

Un choix en amont est fait de ne renoncer aux stages en observation, au profit des seuls stages en accompagnement et stages en responsabilité.

Il est rappelé que pour l'instant le DIP ne souhaite pas entrer en matière sur ce qui pourrait être la solution : anticiper le stage en responsabilité dès la première année en offrant un stage en accompagnement de 70 heures dans l'autre ordre.

1^{ère} hypothèse proposée

- CCDIDA : 60 heures de stage en accompagnement en collège.
MASE : stage en responsabilité en voltige secondaire I et secondaire II

Commentaires :

- Cela peut prendre la forme d'un stage annuel à raison de 2h/semaine en CCdida. Difficulté à trouver des places en collège pour l'ensemble des stagiaires de l'IUFE.
- Si le stage en responsabilité se déroule en PO, compte tenu du peu de contact avec le cycle, un minimum de 2h/semaine est à prévoir.
- Si le stage en responsabilité est en CO, peu d'heures en PO suffisent.

Le problème est que le travail de l'atelier en 1^o année est très centré sur le collège. Avis du Compro : Les AP et plusieurs membres du Compro estiment que la voltige dès la première année de responsabilité est très difficile pour les stagiaires.

Seconde hypothèse proposée

- CCDIDA : 60 heures de stage en accompagnement en gymnase.
- MASE : stage en responsabilité dans un ordre d'enseignement + 30 heures de stage en accompagnement au PO (gymnase, EC, ECG) ou au CO (en fonction du stage en responsabilité).

Commentaires :

- Même formule que l'hypothèse 1 pour le CCdida



- Le dispositif est semblable à l'actuel pour la 2nde année mais plus lourd en CCDIDA.
- Problématique pour aboutir à l'équilibre CO/PO si le stage en responsabilité se déroule au PO.

Avis du Compro : Peu possible car cela ne permet pas le rééquilibrage selon les exigences de la CDIP

Troisième hypothèse

- CCDIDA : 60 heures en stage en accompagnement au gymnase + 30 heures de stage en accompagnement au CO ou PO (EC, ECG, en fonction des besoins).
- MASE : stage en responsabilité dans un seul ordre d'enseignement, sans stage en accompagnement.

Commentaires :

- Cela permet des stages dans les 2 ordres en 1^{ère} année.
- Toutefois les heures en CO sont insuffisantes si l'étudiant est en stage en responsabilité au PO car il manque 40 heures de stage au final.
- Avis du Compro : Alourdit énormément les stages en CCDIDA et ne répond pas aux exigences

La quatrième hypothèse

- CCDIDA : 30 heures de stage en gymnase et 30 heures en CO ou PO (sauf gymnase).
- MASE : stage en responsabilité + stage en accompagnement dans le second ordre (30 heures).

Commentaires :

- En MASE, cela correspond à la situation actuelle. En CCDIDA, ajout de stage.
- Cette éventualité permet la présence des 2 ordres en CCDIDA.
- Elle offre la faculté de passer à 40 heures de stage au lieu de 30 heures soit 40 heures au gymnase et 30 heures au CO.

Avis du Compro : apparaît comme étant celle à exploiter, même si elle alourdit le CCdida.

Bilan : l'hypothèse 4 est privilégiée par le Compro.

Il ressort que l'alourdissement inévitable des stages en CCdida rend d'autant plus nécessaire un réexamen global de la formation en CCdida.

Propositions par les CSD2 :

Les demandes de la CDIP concernent également les CSD2. Le groupe de travail a estimé qu'il est impossible d'alourdir les stages des CSD2. IL a donc travaillé sur deux pistes : un CSD2 en deux ans, et le remplacement d'une partie des crédits de pratique par un travail écrit sur la base du stage.



- Hypothèse 1
 - 1^{ère} année : demeurer à 30 heures de stage en accompagnement.
 - + Cours de 1^o année et atelier de 1^o ou 2^o (situation actuelle)
 - 2^{nde} année : production d'un travail de recherche autour du stage de 1^{ère} année.

- Hypothèse 2
 - 1^{ère} année : demeurer à 30 heures de stage en accompagnement.
 - + Cours de 1^o année et atelier de 1^o année
 - 2^{nde} année : production d'un travail de recherche autour du stage de 1^{ère} année.
 - + Atelier de 2^o année

Avis du Compro : les AP s'opposent à un rallongement de la formation sur deux ans. Le Compro propose une 3^o hypothèse en un an: une voltige où l'étudiant enseigne dans les deux ordres toute l'année.

Tous ces points seront présentés en Commission Emploi stages le mardi 6 mai 2014.

6. Point sur les entretiens d'admission

Mme Claire Forel précise que le test et l'entretien se passent bien.

Cette année Messieurs Simon Toulou et Walter Loosli ont participé aux entretiens, face au grand nombre de candidats à entendre. Dans les années à venir, les seuls formateurs suffiront à assurer la totalité des entretiens, comme prévu dans la procédure d'admission.

7. Divers

La question du placement des candidats masculins en PO, qui semble être privilégié, est à investiguer dans le cadre d'une séance ultérieure.

La séance est levée à 19h15

La prochaine séance aura lieu le lundi 2 juin et sera suivie d'un apéro.